# Note sur la translittération des termes arabes

Nous avons utilisé l'apostrophe (') pour indiquer l'attaque glottale (*hamza*) et la marque de citation (‘) pour indiquer la laryngale sourde (*‘aîn*). Dans un souci de simplification, les consonnes emphatiques ne sont pas distinguées des autres, et on ne distingue pas entre les "h". Par contre, le *thâ'* est noté "th", le *dhâl* "dh" et la *ghaîn* "gh". La vélaire sourde *kâf* est notée "k", et la glottalisée sourde *qâf* "q". La *shadda* est marquée par un redoublement de la consonne. Par ailleurs, les voyelles longues sont distinguées des courtes par l'usage des accents circonflexes. Pour quelques noms propres (essentiellement les noms de chefs d'État égyptiens), nous avons employé la graphie la plus familière au lecteur francophone.